

DÉCÈS DE L'ANCIEN QUINCAILLER ET CONSEILLER MUNICIPAL ANDRÉ H. GAGNON

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 27 novembre 2017 – C'est avec regret que la Ville de Saint-Hyacinthe a appris le décès de l'ancien quincailler, grand philanthrope et conseiller municipal, André H. Gagnon, décédé le 24 novembre dernier, à l'âge de 79 ans.

André H. Gagnon, fut quincailler jusqu'en 2015, soit pendant 62 ans. De 1968 à 1971, il a effectué un mandat comme conseiller municipal de Saint-Hyacinthe. L'homme d'affaires, qui avait repris la quincaillerie de son père, posséda jusqu'à six franchises sous la bannière Rona. Il fut membre du conseil d'administration du franchiseur de 1971 à 2007 et président de celui-ci de 2002 à 2007.

Rappelons-nous que c'est avec succès qu'il a coprésidé, avec sa conjointe l'artiste Lucie Amaël Gagnon, la campagne de financement pour la construction du Centre des arts Juliette-Lassonde. Appuyé d'une cinquantaine d'autres personnes influentes, il a surpassé l'objectif de départ de la campagne. Convaincu et convainquant, il s'est investi à fond dans le projet. Par le fait même, il a été nommé membre honoraire à vie du conseil d'administration de l'organisme qui opère la salle de spectacle.



M. André H. Gagnon lors de la soirée du 10^e anniversaire du Centre des arts Juliette-Lassonde. © François Larivière

« Actif jusqu'à la toute fin, il a souvent pris la parole pour donner son avis sur les enjeux locaux et lors des consultations publiques. Sa connaissance approfondie des grands enjeux du milieu a fait de lui un homme dont les conseils et les avis étaient recherchés. Ses sorties publiques lui ont valu une place au comité des sages. Aujourd'hui, c'est la communauté maskoutaine qui perd un grand philanthrope » indique le Maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

En 2016, il avait été décoré de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés. C'est ainsi qu'André H. Gagnon a grandement contribué au développement de sa municipalité. La Ville de Saint-Hyacinthe lui en est reconnaissante et tient à offrir ses sincères condoléances à toute sa famille. Le drapeau des Armoiries flottant au mât de l'Hôtel de Ville a été mis en berne, et ce, jusqu'au jour des funérailles.

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304

